

**Les élus haut girondins se sont prononcés en faveur du projet de l'aire métropolitaine bordelaise.**

Lors de sa réunion, jeudi dernier à Blaye, le Conseil syndical du Scot de Haute Gironde, le schéma de cohérence territorial, les élus des cantons de Blaye, Bourg, Saint-Ciers et Saint-Savin ont donné un avis favorable au Scot de l'aire métropolitaine bordelaise, dont l'enquête publique commencera le 5 novembre.



Rappelons qu'un Scot est une sorte de plan local d'urbanisme élaboré pour les vingt prochaines années à l'échelle d'un territoire bien plus vaste qu'une commune. Ce Scot bordelais, qui rassemblera près d'un million d'habitants, aura bien sûr une influence conséquente en terme d'organisation du territoire sur les autres Scot du Département de la Gironde, à commencer par celui de la Haute Gironde.

Hervé Cluzeau, vice-président de la Communauté de communes du canton de Saint-Savin qui a donné lecture de l'avis, a souligné « l'ampleur et la qualité du travail accompli pour le Scot de l'aire métropolitaine bordelaise ». Un travail auquel pourront se référer les élus haut girondins dans l'élaboration de leur propre Scot.

« Il constitue un exemple à suivre en matière de prise en compte des objectifs du Grenelle de l'environnement », a indiqué Hervé Cluzeau, qui résumait le compte-rendu du groupe de travail chargé de décortiquer le Scot bordelais, un pavé de 700 pages. À titre d'exemple, les élus haut girondins ont souligné le respect des espaces préservés de l'urbanisme (72 % du périmètre du Scot bordelais), la place prépondérante du fleuve et la « logique estuarienne » comme facteur de développement, la recherche de cohérence et de solidarité avec les autres territoires girondins, etc.

Hervé Cluzeau a par ailleurs indiqué que les élus de Haute Gironde seraient vigilants sur plusieurs points : la mobilité et les transports, la politique d'accueil des populations, le développement commercial, le tourisme et la logistique.

**Changement de nom**

Les élus ont également validé le changement de nom du Scot local. Il ne s'appellera plus Scot du Pays de la Haute Gironde, mais Scot de la Haute Gironde. La raison est simple : le Cubzaguais, qui fait partie du Pays de la Haute Gironde, a déjà son propre Scot et ne compte pas intégrer celui des quatre autres cantons de la Haute Gironde.